

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 AVRIL 2019**

Date de convocation : 3 avril 2019	Nombre de conseillers : en exercice : 11
Date d'affichage du compte-rendu : 16 avril 2019	présents : 10 votants : 10

L'an deux mille dix-neuf, le huit avril à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Le Maire, Thierry LOUIS.

Présents : LOUIS Thierry – BARJOL Chantal - GILLES Christophe – POZZO Maryvonne - LECLERC Joël – LEMAITRE Philippe – GOUBERT Eric – DIEUL Sandrine - GOYER Muriel – AUCRETERRE Stéphane formant la majorité des membres en exercice.

Absente : MESNAGE Dominique

Secrétaire de séance :
GOYER Muriel

Délibérations prises à l'unanimité des votants :

- ✓ Fixation et vote des taux d'imposition de la fiscalité directe locale : reconduction des taux de l'année 2018 sur l'année 2019, soit un produit attendu de 428 645 €
- ✓ Approbation et vote du compte de gestion du budget commune exercice 2018
- ✓ Approbation et vote du compte administratif du budget commune exercice 2018
- ✓ Affectation du résultat de la section de fonctionnement du compte administratif exercice 2018 du budget commune au budget primitif commune exercice 2019
- ✓ Vote des subventions de fonctionnement aux associations pour un montant total de 9 000 €
- ✓ Création de l'opération n° 232 « aménagement bâtiments réseau chaleur »
- ✓ Vote du budget primitif commune exercice 2019
- ✓ Approbation et vote du compte de gestion du budget assainissement exercice 2018
- ✓ Approbation et vote du compte administratif du budget assainissement exercice 2018
- ✓ Affectation du résultat de la section de fonctionnement du compte administratif exercice 2018 du budget assainissement au budget primitif assainissement exercice 2019
- ✓ Vote du budget assainissement exercice 2019
- ✓ Approbation et vote du compte de gestion du budget CCAS exercice 2018
- ✓ Approbation et vote du compte administratif du budget CCAS exercice 2018
- ✓ Approbation et vote du compte de gestion du budget Lotissement Touristique « Les Salicornes » exercice 2018
- ✓ Vote du budget primitif Lotissement Touristique « Les Salicornes » exercice 2019
- ✓ Approbation et vote du compte de gestion du budget Lotissement exercice 2018
- ✓ Vote du budget primitif Lotissement exercice 2019
- ✓ Approbation et vote du compte de gestion du budget ZAC Ermissé exercice 2018
- ✓ Approbation et vote du compte de gestion du budget SPIC Vente Electricité exercice 2018
- ✓ Vote du budget SPIC Vente Electricité pour l'exercice 2019
- ✓ Acceptation du devis de l'entreprise Paysages Ratel pour la fourniture et la pose d'un portail et d'un portillon à l'école pour un montant de 2 680 € HT
- ✓ Acceptation du devis de l'entreprise Paysages Ratel pour la pose de clôtures et poteaux près du havre pour un montant de 7 101 € HT

- ✓ Acceptation du devis de l'entreprise Paysages Ratel pour la fourniture et la pose de clôtures et de portillons à l'aire de jeux de la plage pour un montant de 4 922,50 € HT
- ✓ Acceptation du devis de l'entreprise C.I.H.B pour la fourniture en kit d'une balançoire enfant pour un montant de 425 € HT
- ✓ Acceptation du devis de l'entreprise Funéplus pour la fourniture de caveaux pour le nouveau cimetière pour un montant de 18 770 € TTC
- ✓ Acceptation du devis de l'entreprise Saur pour le remplacement d'un poteau incendie avenue de Bretagne pour un montant de 2 297,80 € HT
- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour accomplir les démarches administratives liées à une demande de renouvellement du contrat d'un agent dans le cadre d'un contrat Parcours Emploi Compétence, pour une année à compter du 8 juin 2019
- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour signer le contrat de maintenance et d'entretien des aires de jeux pour enfants présentes sur le territoire communal avec l'entreprise MTE pour un montant de 950 € HT par an pour une période de 3 ans à compter de la signature de ce contrat
- ✓ Autorisation est donnée à M. Le Maire pour accomplir l'ensemble des démarches administratives nécessaire à l'expulsion de locataires d'un logement communal ne payant pas leur loyer

Délibération prise à la majorité des votants :

- ✓ Acceptation du devis de l'entreprise MTE Loisirs pour la réparation d'un jeu multifonction à la plage pour un montant de 546 € HT

Fait à Saint-Germain-sur-Ay,
le 8 avril 2019,
Signé par certificat électronique par
Le Maire,
Thierry LOUIS